



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E61840

VALABLE JUSQU'AU 03/10/2024

ÉDITÉ LE 05/10/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/04/1989

Forme juridique : SASU

Capital : 57 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TULLE 350438628

Siret : 350 438 628 00017

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 6 17039-19 0

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 118574552

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 118574552

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : SOUBRANNE SAS

83 AVENUE DE VENTADOUR
19300 EGLETONS

Téléphone : 05 55 93 05 92

Fax : 05 55 93 39 66

Portable :

Site Internet : www.plombier-soubranne-egletons.fr

E-mail : sarl.soubranne@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

SOUBRANNE MATHIEU PRÉSIDENT

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	07/07/2022
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	20/09/2022
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	20/09/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	13/10/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	22/11/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	22/11/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIMOGES
CENTRE REGIONAL DU BATIMENT
6 ALLEE DUKE ELLINGTON
B.P. 40012
87067 LIMOGES CEDEX 3

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.